

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUILLET 2023 à 20 H 30

Le vingt juillet deux mille vint trois, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 13 juillet 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (onze) : M. Marc DELEIGUE, Mme Marion CHOFFEL, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, M. Yves DELORME, Mme Lucie DANCETTE, M. David LESUR, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Martine BEGUE, M. Jean-Marie DUPLAY

Absents au moment du vote (huit dont quatre pouvoirs) :

M. Guy VACHON a donné pouvoir à Mme Marine MATA
Mme Caroline MUSCELLA a donné pouvoir à M. Yves DELORME
M. Jacques REGIER-VIGOUROUX a donné pouvoir à M. David LESUR
Mme Linda LAURO a donné pouvoir à Mme Marion CHOFFEL
Mme Corinne CHABORD
Mme Nadine EUKSUZIAN
Mme Catherine JEANTROUX
M. Régis BABOIS

Secrétaire de séance : Yves DELORME

DELIBERATION n° 2023.041 : Tarifs publics applicables au 1^{er} Août 2023

M. le Maire informe l'assemblée délibérante que la commission Finances a examiné avec attention les tarifs publics applicables à ce jour et qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs plus en adéquation avec les montants pratiqués dans les communes environnantes. Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} août 2023 :

- Tarifs de location des salles de la Verrière des Cordeliers
- Tarifs des concessions au cimetière
- Occupation du Domaine Public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} août 2023 dont les tableaux sont annexés à cette délibération

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 20 Juillet 2023

**Le Maire,
Marc DELEIGUE**

Transmis en Préfecture le :
Affiché le :